Handicap - Cadre institutionnel et associations locales

CADRE INSTITUTIONNEL

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

La MDPH met à la disposition des personnes handicapées et de leur entourage un service spécialisé d'écoute, d'information, de conseil et de prise en charge. Ce lieu unique vise à centraliser et simplifier toutes les démarches liées à l'accès aux droits, aux prestations, à la scolarité, à la formation et à l'emploi.

21-23 rue du Refuge • 78000 Versailles
01 30 21 07 30 • contact@mdph.yvelines.fr

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Au sein de la MDPH, la CDAPH prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne handicapée, en fonction du projet de vie que celle-ci aura énoncé. Sur la base d'une évaluation réalisée par une équipe pluridisciplinaire, la CDAPH évalue l'état de santé de la personne handicapée et formule un taux d'invalidité. Elle attribue également les aides financières et reconnaît la qualité de travailleur handicapé. La CDAPH se prononce enfin sur les mesures propres à favoriser l'insertion scolaire et sociale d'un enfant en situation de handicap.

Les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) du Département des Yvelines

Créés le 1er janvier 2017, ils remplacent les Coordinations Gérontologiques Locales (CGL) et les Coordinations Handicap Locales (CHL). Les PAT proposent accueil, information et orientation pour les personnes âgées en situation de dépendance, ainsi que pour les personnes en situation de handicap, en les accompagnant au quotidien.

Antenne Seine-Aval EST
5 Grande Rue • 78480 Verneuil-sur-Seine
01 39 28 15 75

Le Centre Médico-Psychologique et Infantile (CMPI)

Le CMPI est une structure de soins de proximité de secteur II de psychiatrie infanto-juvénile de l'hôpital intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye. C'est un lieu d'accueil, de prévention et de traitement des difficultés et troubles psychiques survenant chez l'enfant et l'adolescent de 0 à 18 ans. Le CMPI propose des consultations, bilans et suivis individuels (psychologiques, orthophoniques, psychomoteurs, psychiatriques, infirmiers) ; des psychothérapies (individuelles, familiales) ; du soutien à la parentalité ; des groupes thérapeutiques.

14 rue de l'Écho • 78570 Chanteloup-les-Vignes

01 39 70 93 13

LES ASSOCIATIONS

Le CCAS soutient les associations locales pour accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles :

- l'Adep (Association de défense et d'entraide des personnes handicapées) ;
- le SIEHVS (Syndicat Intercommunal des Établissements pour Handicapés du Val de Seine).

HANDICAP MENTAL À DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

• à l'échelon national : Unapei

Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (anciennement : Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés)

L'Unapei rassemble les associations Urapei, Adapei, APEI, Papillons Blancs, Chrysalide, Envol ainsi que des associations tutélaires.

15 rue Coysevox • 75018 Paris
01 44 85 50 50 • @ unapei.org

• à l'échelon local : Avenir-APEI

L'association apporte aux personnes handicapées mentales et à leurs familles un appui moral et matériel.

27 rue du Général-Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
01 30 86 22 50

HANDICAP MENTAL À DÉFICIENCE PSYCHIQUE

Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam 78)

L'association accompagne les familles dont un proche souffre de troubles psychiques. Plusieurs ateliers sont proposés : groupes de paroles, formation à l'accompagnement, temps conviviaux, soutien juridique.

13 rue Hoche 78000 Versailles
01 39 54 17 12 78 • @ unafam.org

HANDICAP MOTEUR

Association des Paralysés de France (APF 78)

L'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. Elle milite pour la promotion des droits : services sociaux, soins à domicile, prestations de rééducation fonctionnelle, solutions d'hébergement médicalisé, accompagnement des enfants et jeunes dans la scolarité, formation professionnelle, soutien juridique, organisation de séjours, activités culturelles et de loisirs.

164 avenue Joseph Kessel - Pavillon 10
78960 Voisins-le-Bretonneux
01 30 44 14 41
apf.asso.fr

HANDICAP VISUEL

Association Valentin Haüy (AVH)

L'AVH agit en faveur des aveugles et des malvoyants autour de trois actions phares :

- développer l'offre de services adaptés : matériel spécialisé, livres et films (en audiovision ou audioécrits), animations sportives et culturelles...

- accessibilité : défense des droits des personnes déficientes visuelles, expertise et interventions pour mise en application de la loi de février 2005 ;
- accompagnement à la vie sociale des personnes déficientes visuelles pour garantir leur autonomie et soutenir leurs projets de réinsertion professionnelle et d'accès à l'emploi. L'association participe également à la prévention de la cécité et mène des actions de sensibilisation.

Permanences :

- Du lundi au jeudi, de 9h à 17h
- Le vendredi de 9h30 à 17h

Comité Paris Île-de-France
5 rue Duroc • 75007 Paris
01 44 49 27 27 - poste 2298
Métro : Duroc / bus 28

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES LOCALES

Club d'escalade Graines de félins

Chaque samedi après-midi, une semaine sur deux, le club accueille quelques enfants souffrant d'autisme ou touchés par un handicap mental. L'association sportive ambitionne également l'affiliation à une Fédération de sports adaptés et l'organisation à court terme de sessions spécifiques.

Complexe sportif David Douillet
Rue d'Alentours
06 22 76 54 03

Association pour la vie éducative et culturelle (Avec)

Chaque mercredi, l'Avec propose un atelier Handidanse pour un groupe de personnes handicapées d'un centre spécialisé. L'association souhaite à terme développer cette activité avec de nouveaux adhérents et d'autres structure du territoire.

8 rue des Petits Pas
01 39 74 99 74 • association.avec@orange.fr

Club de football (USCV 78)

Depuis 2016, le club propose une section sport adapté pour les jeunes de 18 ans et plus en situation de handicap mental ou psychique. Les règles sont identiques à celles du football à sept. Les matchs se déroulent en deux mi-temps de dix à quinze minutes.

Complexe sportif David Douillet
Rue d'Alentours • Romain Aït-Ali
07 68 59 67 86 • romain.aït-ali@ffsa.asso.fr

Contact

MDPH
21-23 rue du Refuge • 78000 Versailles
Tél. 01 30 21 07 30 • contact@mdph.yvelines.fr

Antenne Seine-Aval EST
5 Grande Rue • 78480 Verneuil-sur-Seine
Tél. 01 39 28 15 75

CMPI
14 rue de l'Écho • 78570 Chanteloup-les-Vignes
Tél. 01 39 70 93 13

UNAPEI
15 rue Coysevox • 75018 Paris
Tél. 01 44 85 50 50 • @ unapei.org

Avenir-APEI
27 rue du Général-Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
Tél. 01 30 86 22 50

Unafam 78
13 rue Hoche 78000 Versailles
Tél. 01 39 54 17 12 78 • @ unafam.org

APF 78
164 avenue Joseph Kessel - Pavillon 10
78960 Voisins-le-Bretonneux
Tél. 01 30 44 14 41
apf.asso.fr

Comité Paris Île-de-France
5 rue Duroc • 75007 Paris
Tél. 01 44 49 27 27 - poste 2298
Métro : Duroc / bus 28

Complexe sportif David Douillet
Rue d'Alentours
Tél. 06 22 76 54 03

AVEC
8 rue des Petits Pas
Tél. 01 39 74 99 74
association.avec@orange.fr